

15 GAUTHIER
16/10/2018 10h40

Sujet: [INTERNET] Fwd: contribution enquête publique
De : Gauthier <sergiochanchan@sfr.fr>
Date : Tue, 16 Oct 2018 10:40:09 +0200
Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: Gauthier <sergiochanchan@sfr.fr>
Date: 15 octobre 2018 à 23:59:18 UTC+2
Destinataire: [REDACTED]
Objet: contribution enquête publique

Monsieur le Commissaire enquêteur Guy JOUSSAIN,

Objet : enquête publique Projet éolien PORTES DE BRAME BENAIZE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance ma totale opposition au projet mentionné. J'apprécie infiniment cette région de Basse-Marche où j'ai possédé une maison pendant 40 ans. Je refuse

- l'encerclement éolien
- la destruction du bocage,
-l'arrachage des haies,
- les barrières mises au passage des grues,
- la défiguration industrielle de ce paysage si typé,
- la pollution nocturne des flashes rouges intermittents, qui de plus perturbent les espèces.

Charentais, je passe souvent par Droux et Magnac.

Randonneur, j'évite maintenant les chemins passant par les éoliennes : ils sont devenus artificiels, durcis, bétonnés. Les espèces d'oiseaux qui peuplaient les haies hautes ont été remplacés par ...les photos des mêmes. Ils ont été éliminés par les affairistes éoliens, qui osent nous montrer leurs avis de décès.

En écrivant, le comble : « espèces à protéger » (Zone éolienne du Confolentais, Abo Wind).

L'éolien est une affaire d'aubaine temporaire, d'argent, il est sale et polluant, il ne tient que par un lobby politico-financier.

Les machines tournent en production 1 jour par semaine, de par leur facteur de charge de 15%. Les 6 autres jours, elles sont remplacées par les centrales à gaz, émettrices de GES.

Donc, l'éolien émet les GES de ses remplaçantes.

Le citoyen lambda l'ignore, car le Parti Eolien refuse le débat où nos associations de Défense du Patrimoine Rural excellent. L'omerta éolienne tient le couvercle... A quel prix ! À 82 € le MWh pour les parkings éoliens déjà plantés, à 72 pour les suivants.

Que nous payons avec notre CSPE, bientôt déplafonnée, abondée par une **part beaucoup plus importante de la TICPE...**

Vous l'avez compris, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'éolien est une horreur, écologique, économique, civilisationnelle. Le désastre est déjà là, il empirera exponentiellement avec les accidents de machines, répandant huile, terres rares (pour certaines à moteur synchrone), métaux sur les sols agricoles.

Il s'amplifiera avec le démantèlement, pas assuré : savez-vous que le dynamitage de l'éolienne de Thiérache 2 (Ardenne) a coûté 413 000 € ?

L'éolien vous ment quand il affirme que les 50 000 € réactualisés suffiront.

Pour finir, les pro-éoliens disent que nous, les citoyens défenseurs du patrimoine rural, ne proposons rien.

Bien sûr que si, mais où sont donc les micros, les journalistes prêts à nous écouter, les tribunes où nous pourrions dire la vérité étouffée ?

En Charente, nous préconisons

- les économies d'énergie
- les centrales à biomasse, type Rankine, comme le module ORCHID de Montpellier, au rendement de 84%.
- le chauffe-eau solaire individuel : 500 CESI remplacent une éolienne de 2 MW.

Comptant sur votre équitable prise en compte de ma contribution citoyenne, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Serge GAUTHIER

Vice-Pt de l'association RAPASSE (Rassemblement des Amis pour la Protection de l'Amont de la Sonnette et Son Environnement)

Chemin de Cadet

16450 Saint-Laurent-de-Céris

Envoyé de mon iPad